

# INDEX ÉGALITÉ ET RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise  
Publication du résultat pour BNP Paribas Personal Finance (Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019)

**Le score de BNP Paribas Personal Finance pour l'exercice 2020 s'élève à 88 points sur 100**

Ce score, significativement au-dessus du minimum de 75 points requis, témoigne de l'engagement de longue date mis en œuvre par BNP Paribas Personal Finance en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Pour BNP Paribas Personal Finance, l'index s'élève à 88 points au titre de l'année 2020.

Il a été défini en conformité avec le décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019, sur la base des 5 indicateurs de mesure suivants :

	BNP Paribas Personal Finance
	2020
1- Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	38 pts
2- Ecart d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes	20 pts
3- Ecart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes	15 pts
4- Augmentation au retour de congés maternité	15 pts
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0 pt
<b>Note globale</b>	<b>88 pts</b>

Et en considérant les principes suivants :

- La période de référence retenue est l'année civile, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020;
- Le périmètre analysé est de **5 282 collaborateurs**;
- BNP Paribas Personal Finance a réalisé les calculs de l'indicateur d'écart de rémunération selon les niveaux de la classification de la Convention Collective, après consultation du CCE du 28 février 2019 (décision valable pour 3 ans);
- L'ensemble des cinq indicateurs a pu être calculé et le niveau du résultat correspond à la somme des points obtenus sur chacun d'eux.

Conformément aux dispositions légales, chacune des filiales concernées du Groupe communique le score les concernant sur son site internet.

# INDEX ÉGALITÉ ET RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Par exception, sont présentés ci-dessous les scores des entités juridiques du Groupe ne possédant pas de site internet en propre :

	Crédit Moderne Océan Indien
	2020
1- Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	35 pts
2- Ecart d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes	35 pts
3- Augmentation au retour de congés maternité	0 pts
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10 pts
<b>Note globale</b>	<b>80 pts</b>